



Foire agricole

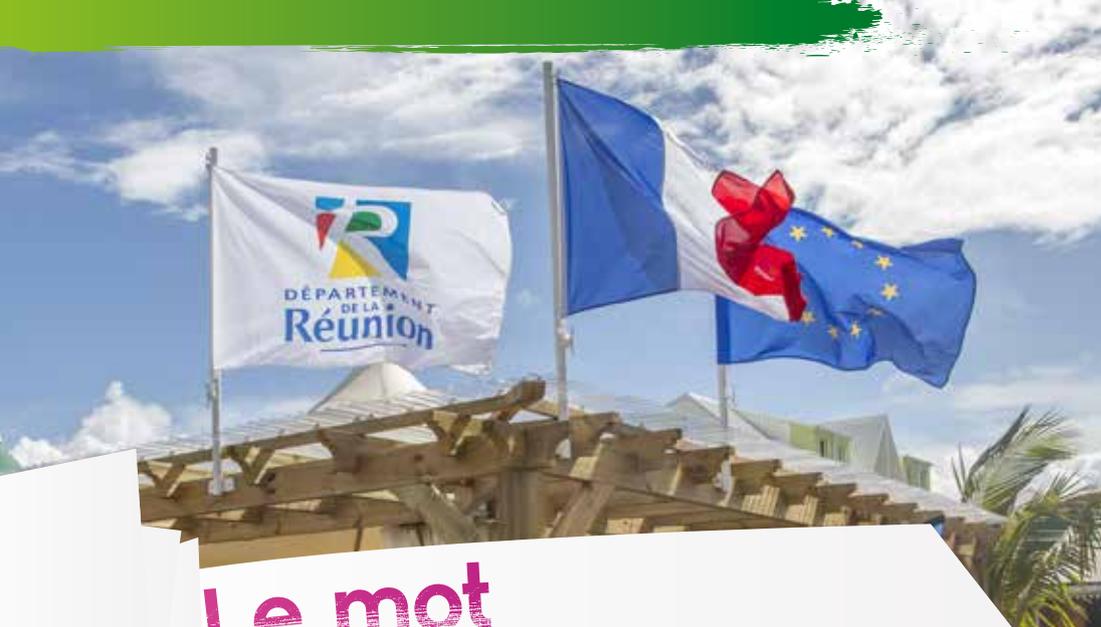
DE BRAS-PANON DU 6 AU 16 MAI

Vendredi 13 mai 2016

Remise des prix aux éleveurs

Mairie de Bras-Panon

Le Département aux côtés des Réunionnais



Le mot de la Présidente

La période 2015-2020 est une période charnière pour l'agriculture réunionnaise. Fin des travaux d'irrigation du littoral ouest, transfert de la gestion des fonds FEADER au Département, incertitudes sur l'avenir des quotas sucriers : l'agriculture réunionnaise doit s'adapter aux enjeux de demain.

Ensemble, nous devons nous interroger, mener une réflexion sur le modèle agricole que nous voulons pour nous, et pour nos enfants. Ce modèle intégré doit permettre aux agriculteurs de disposer des terres nécessaires, pour installer et agrandir leurs exploitations, d'aménager et d'irriguer ces terrains, de développer et d'adapter les productions en réponse aux besoins. Ce nouveau modèle doit aussi créer les conditions d'écoulement des produits avec le développement de la transformation locale et la conquête du marché de la restauration collective.

La première grande ambition du Département est ainsi la reconquête des terres agricoles. Nous savons que les terres ne sont pas extensibles et que la pression foncière se fera de plus en plus grande. Les procédures actuelles de reconquête des terres en friches atteignant leurs limites, il nous faut mettre en œuvre un véritable plan de reconquête des terres, innovant et incitatif, en mobilisant agriculteurs et propriétaires des terrains agricoles.

L'autre axe majeur est de soutenir l'innovation et de préparer, d'ores et déjà, les mutations à venir. La Collectivité accompagnera les agriculteurs pour qu'ils puissent s'équiper, aménager leurs terrains et sécuriser leur irrigation afin d'être en mesure de répondre aux exigences et aux contraintes géographiques, climatiques et démographiques de l'île. Le développement de l'agriculture biologique et raisonnée sur l'ensemble du territoire doit être soutenu, afin de répondre aux exigences des Réunionnais.

Le dernier volet est celui de la proximité, rapprocher l'agriculteur du consommateur. Dans la continuité du travail déjà engagé par le Département, nous souhaitons ainsi privilégier les circuits courts



NOTES

à travers le développement des marchés de producteurs et des AMAPEI (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui permettent de connecter directement le producteur et ses clients, garantissant ainsi des produits de qualité à des prix compétitifs tout en permettant le tissage de liens humains durables. Dans les collèges, et plus généralement dans la restauration collective, nous souhaitons renforcer de manière significative la part de produits locaux afin que les Réunionnais s'approprient pleinement cet attachement à la terre réunionnaise.

Pour y parvenir, le Département, autorité de gestion du FEADER, s'assurera de la meilleure mobilisation des 514 millions d'euros consacrés au développement de l'agriculture réunionnaise.

Ainsi, pour la filière élevage, pour toute la période du PDRR 2014 / 2020, 16 millions d'euros (y compris le préfinancement de 75 % de la part FEADER) permettront de financer les investissements de nos éleveurs (bâtiments d'élevage, gestion fourragère) et 13 millions d'euros seront susceptibles d'être mobilisés pour assurer leurs accompagnements technique et expérimentations agronomiques.

Nassimah Zindas



Le Département

PARTENAIRE HISTORIQUE DE LA
FOIRE AGRICOLE DE BRAS-PANON

NOTES

Du 6 au 16 mai, le Conseil Départemental se mobilise pour l'agriculture réunionnaise et exposera au rendez-vous de la vitrine la plus représentative du monde agricole local, la Foire Agricole de Bras-Panon.

Sur un espace de 36m², l'ensemble des Réunionnais découvrira la contribution décisive du Département pour le développement de l'agriculture réunionnaise et les professionnels trouveront la nouvelle édition du Guide départemental des Aides agricoles, recensant l'ensemble des dispositifs, en leur faveur.

Toujours dans un souci de promotion et de valorisation des filières et des métiers, le Conseil Départemental remettra le vendredi 13 mai à 11h30 à la Mairie (salle Raymond Barre) des

prix à 13 éleveurs lauréats du concours d'élevage 2015.

Ces chefs d'exploitation seront distingués selon plusieurs critères : la meilleure progression de l'année, la meilleure productivité de l'année, la qualité et la performance.

8 catégories concourent : bovin lait, bovin viande naisseur, bovin viande engraisseur, porc, caprin, ovin, lapin, avicole.

La Foire de Bras-Panon est un moment privilégié pour l'ensemble des acteurs du monde agricole, une opportunité pour le Département de rappeler que l'agriculture fait partie de l'identité et de la culture créole, source d'emplois, de développement économique et d'épanouissement humain.





Une force AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

NOTES

La Foire de Bras-Panon est, chaque année, l'occasion de mettre en valeur le savoir-faire du monde agricole local. Cette vitrine de l'agriculture réunionnaise est un rendez-vous incontournable pour les professionnels du milieu mais aussi pour les Réunionnais qui sont toujours plus nombreux à visiter cette véritable ferme géante.

20 millions d'euros pour l'agriculture réunionnaise

Pleinement compétente en matière agricole depuis le 1^{er} janvier 2005, la Collectivité Départementale mène une

politique volontariste de soutien au monde agricole, avec un budget annuel de près de 20 millions d'euros.

Les actions, de par les enjeux fixés dans les prochaines années, portent sur :

- ▶ la reconquête des terres en friche ;
- ▶ le soutien à l'organisation des filières agricoles ;
- ▶ le développement de la production locale de qualité (notamment les marchés péis) ;
- ▶ le soutien à l'agriculture respectueux de l'environnement.

2016, ANNÉE DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture réunionnaise est à l'aube de défis économiques, démographiques et environnementaux majeurs qui nous invitent à repenser dès maintenant le modèle agricole de demain. Face à ces enjeux, le Département a décidé d'être proactif et réactif afin d'accompagner au mieux les agriculteurs réunionnais dans les mutations qui se profilent. C'est pourquoi, l'année 2016 a été décrétée année départementale de l'agriculture, une manière de marquer l'attachement du Département aux filières et aux professions agricoles mais surtout l'occasion pour la Collectivité de placer ces enjeux au cœur de ses politiques publiques actuelles et à venir.

NOTES



Autorité de gestion

Le Département s'est positionné au fil des années comme l'un des pivots de la politique agricole à La Réunion. Ce positionnement s'est renforcé au cours de l'année 2014 avec le transfert de la gestion des fonds FEADER de l'Etat au Département.

Le Conseil Départemental assure désormais, et jusqu'en 2020, la gestion de 514 millions d'euros de dotations européennes en faveur du secteur agricole et du développement rural, soit une augmentation de 56 millions d'euros par rapport au programme précédent. Si ce transfert ne remet aucunement

en cause le fonctionnement historique de gestion tripartite (État, Région, Département) de ces fonds européens, il permettra incontestablement de mieux cibler les aides et donc de rapprocher l'Europe des grands enjeux réunionnais.

La reconquête des friches et l'installation de jeunes agriculteurs

Face à la rareté du foncier disponible et afin de permettre une meilleure production aux agriculteurs, le Conseil Départemental s'attache à mettre à disposition son foncier disponible.





FOCUS SUR... les AMAPéi

Le Département propose à des agriculteurs et à des consommateurs de s'associer pour créer une AMAPéi (Association pour le maintien d'une Agriculture paysanne). L'objectif étant de créer des circuits courts afin de permettre aux consommateurs de s'approvisionner directement auprès de l'agriculteur en produits de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'une démarche d'économie sociale et solidaire de proximité destinée à valoriser les petites exploitations familiales. Pour ce faire, une aide de 30 000 euros est accordée à l'AMAPéi pour soutenir la création ou le développement de l'exploitation. Le Conseil Départemental peut par ailleurs financer des emplois aidés (dispositif CAE-CUI).

Toutes les informations auprès de la Mission Aménagement et Développement du Département de La Réunion, **2 rue de la Source 97488 Saint-Denis Cedex**, par mail à amapei@cg974.fr ou par téléphone au **0262 94 41 06**.

À SAVOIR

Les aides aux agriculteurs sont nombreuses comme :

- ▶ **l'aménagement et l'irrigation des terres agricoles** (structuration de territoires prioritaires, les aides aux travaux d'aménagement foncier, la maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole, la soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles) ;
- ▶ **le démarrage des activités agricoles** (installation des jeunes agriculteurs – dotation et prêt bonifié, les développement des petites exploitations agricoles) ;
- ▶ **les investissements productifs des exploitations agricoles** (création ou modernisation des unités de production animale, mécanisation et équipement des exploitations agricoles, gestion fourragère en production animale, soutien à la production végétale : cultures sous abris ou diversification, soutien à la plantation de canne à sucre) ;
- ▶ **la limitation des handicaps et des impacts des catastrophes naturelles** (Indemnités compensatoires de handicaps naturels, actions préventives en matière de gestion des risques, reconstitution du potentiel de production) ;
- ▶ **le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement** (Mesures agro-environnementales et climatiques, paiement pour la conversion et maintien aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique, aide aux économies d'énergie – plan de performance énergétique, investissements d'intérêt collectifs pour la valorisation agronomique des matières résiduelles organiques) ;
- ▶ **Une nouvelle forme de circuit court** (soutien aux AMAPéi).



Concours

DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE 2016

Chaque année, la Foire de Bras-Panon est l'occasion pour le Département d'organiser un concours départemental d'élevage en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA) afin de valoriser le travail des éleveurs et la qualité des produits.

Cette manifestation est l'occasion de distinguer, sur la base de critères techniques de production, les meilleurs éleveurs locaux de l'année écoulée, dans les 8 catégories concernées (bovin lait, bovin viande naisseur, bovin viande engraisseur, porc, caprin, ovin, lapin, avicole).

**Remise des prix le vendredi 13 mai à 11h30 à la Mairie de Bras-Panon
13 prix seront décernés.**





Lauréats

DU CONCOURS D'ÉLEVAGE 2016

NOM ET PRÉNOM	CATÉGORIE	PRIX
NANDJAN Annie Rose	Bovin Lait	Meilleure productivité
VITRY Henri Claude	Bovin Lait	Meilleure qualité du lait
BOYER Janick Jean Pierrot	Bovin viande naisseurs	Meilleure fécondité
GAEC Reconnu K'BIDY	Bovin viande / meilleure croissance taurillons	Meilleure performance engraisseur de taurillons
FONTAINE Josian	Bovin Viande / meilleure croissance génisses	Meilleure performance engraisseur de génisses
MORIZURE Jean Charles	Porc GTTT	Meilleure Productivité
SCEA LES LETCHIS	Porc	Meilleure Note qualité carcasse
VAITY Anselme	Caprin	Meilleure Productivité
PRUDHOMME Emmanuel	Caprin Meilleure Croissance	Meilleure Performance de production
ROBERT Jean Yannis	Ovin	Meilleure Productivité
SADHE Jean-Luc	Cuniculture (Lapins)	Meilleure Productivité
PAUSE Charles André	Aviculture (Poulets blancs)	Meilleure Note Qualité en poulet blanc
NOURRY Michel Gérard	Aviculture (Poulets jaunes)	Meilleure Note Qualité en espèces complémentaires





DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr